

La nouvelle saison d'Aggloscènes se dévoile



Dans ce magazine: inauguration du nouveau parking public hospitalier... Le territoire primé pour ses commerces de proximité... Des circuits courts pour les producteurs locaux... Le Budget Primitif 2016... Fête de la nature au Cap Dramont et au Cap Roux... Plan d'action pour sauver nos palmiers... L'équipe de volley féminine championne de France... La nouvelle saison Aggloscènes 2016-2017... Les journées de l'habitat... Retour sur le congrès régional des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales...



SOMMAIRE

GRAND PROJET

4-5 Inauguration du nouveau parking public hospitalier

ECONOMIE

6-7 L'économie circulaire est en marche
8 Les commerces de proximité sont primés
9 Soutenir l'agriculture locale avec les circuits courts

FINANCES

10-11 Le Budget Primitif 2016

SANTÉ

12 Une cabine de mesure de la qualité de l'air
12 Des rencontres santé gratuites pour tous

ENVIRONNEMENT

13 Balades gratuites au Cap Dramont et au Cap Roux
14-15 Agir contre les nuisibles du palmier

SPORT

16 L'équipe féminine du SRVVB, championne de France !

CULTURE

17-23 La nouvelle saison Aggloscènes 2016-2017

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

24 Une étape clé franchie pour le SCoT

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

25 Aménagements de la Basse vallée de l'Argens

HABITAT

26 Trois journées pour l'Habitat du territoire
27 « Rénover pour habiter mieux »

TOURISME

28 Des formations en ligne pour les professionnels du tourisme

CITOYENNETÉ

29 Congrès Régional des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales



Var-Estérel-Méditerranée, mon agglo, mon mag n°20
 Le magazine d'information de la Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée (CAVEM)
 624 chemin Aurélien
 83700 SAINT-RAPHAËL
 Tél. 04 94 19 31 00 • cavem.fr



Directeur de la publication : Georges GINESTA,
 Anne-Claire LEFÈVRE (co-directrice et directrice de la communication)
 Rédaction : Mathias OLIVERO
 Photos : Christine DELVILLE, services CAVEM, Pierre VIEUILLE, Fotolia
 Visuels Droits Réservés : JNCP, Aggloscènes
 Conception graphique : STRATIS
 Impression : TRULLI • Distribution : ADREXO • Tirage : 75 000 exemplaires
 Contact : communication@cavem.fr • ISSN : 2427-4305

LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous sommes prêts pour la saison !

Fiers
de notre passé,
confiants
en notre avenir.



Georges GINESTA

Président de
la Communauté
d'Agglomération Var
Estérel Méditerranée
Maire de Saint-Raphaël
Député du Var

Analyse des eaux de baignade, lutte quotidienne contre les moustiques, surveillance des plages, renforcement de la collecte des ordures ménagères, traitement des eaux usées.

Nos services communautaires, avec nos délégataires et prestataires, déployés sur nos cinq communes sont prêts à faire face au triplement saisonnier de notre population.

L'activité touristique est, rappelons-le, le secteur économique dominant de l'agglomération générant, directement et indirectement, 6 000 emplois.

Pendant l'effervescence estivale, le travail de fond, d'aménagement et de développement de notre territoire se poursuit, comme l'illustre une nouvelle fois ce magazine dont nous fêtons - avec ce numéro - le second anniversaire, avec toujours le même souci de bien vous informer de l'action de l'Agglomération au service de tous.

Excellente saison à chacun et bienvenue à nos visiteurs.

Cordialement,



www.cavem.fr



GRANDS TRAVAUX

Le chantier du parking public de l'hôpital terminé en un temps record !

GEORGES GINESTA, PRÉSIDENT DE LA CAVEM, ET CHANTAL BORNE, DIRECTRICE DE L'HÔPITAL, ONT INAUGURÉ LE VENDREDI 22 AVRIL 2016 LE NOUVEAU PARKING DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL.

🔗 **Les travaux, suivis et financés par la CAVEM pour un montant total de 3 741 321,24 € TTC**, étaient arrivés à leur terme le samedi 23 janvier 2016. Les usagers et les employés l'attendaient avec impatience, comme en témoigne Chantal BORNE car ce parking permet d'améliorer les conditions de travail du personnel de l'hôpital tout en mettant fin aux problèmes de stationnements rencontrés jusqu'à présent par les visiteurs. Opération réussie ! Les travaux ont été effectués en un temps record : le choix d'éléments de construction pré-dimensionnés, insérés sur une structure métallique, a été déterminant afin de livrer l'édifice dans les délais prévus.

Tarifs à prix coûtant pour chacun : une heure coûte moins d'un euro !

La gestion du parking a été déléguée pendant trente ans à la CAVEM afin qu'elle puisse rentabiliser son investissement. Une tarification très intéressante a été mise en place pour les usagers : les 4 premiers quarts d'heure à 20 centimes et les suivants à 40 centimes. Un passage de moins d'une heure à l'hôpital revient donc à moins d'un euro pour un visiteur. Autant dire qu'il s'agit là d'un tarif très avantageux qui permettra à chacun de se garer facilement.



S'abonner au parking, c'est possible !

Vous habitez à proximité de l'hôpital mais ne disposez pas d'un garage pour votre véhicule et rencontrez de ce fait des problèmes de stationnement ? Pourquoi ne pas prendre un abonnement au parking de l'hôpital ? Trois formules existent, pour s'adapter aux besoins de chacun :

- › **Abonnement « actif 5 jours »**
du lundi au vendredi de 7h à 20h, y compris jours fériés :
147 € par trimestre, **268 €** par semestre, **415 €** pour 9 mois
(du 1^{er} septembre au 31 mai), **490 €** par an
- › **Abonnement « actif 6 jours »**
du lundi au samedi de 7h à 20h, y compris jours fériés :
179 € par trimestre, **332 €** par semestre, **504 €** pour 9 mois
(du 1^{er} septembre au 31 mai), **590 €** par an
- › **Abonnement permanent, pour un accès 7j/7 et 24h/24 :**
250 € par trimestre, **453 €** par semestre, **820 €** par an

CALENDRIER

- › **Vendredi 23 août 2013** : délibération de la CAVEM pour créer un parking pour l'hôpital
- › **Lundi 13 juillet 2015** : début des travaux après la publication et l'attribution des marchés.
- › **Lundi 14 septembre 2015** : pose de la première pierre par Georges GINESTA, Président de la CAVEM.
- › **Samedi 23 janvier 2016** : ouverture du parking au public.
- › **Vendredi 22 avril 2016** : fin du chantier et inauguration du parking par Georges GINESTA, Président de la CAVEM, après trois mois de fonctionnement.

Un parking sous vidéo surveillance 24h/24 et un agent pour votre sécurité

En plus de la vidéo surveillance, un agent est présent sur place de 8h à 20h du lundi au vendredi et reste joignable par interphone le reste du temps. Réserver votre place dans le parking vous permet d'être certain de disposer d'un emplacement pour votre véhicule, quel que soit le moment de la journée. Pourquoi s'en priver ?

CHIFFRES CLÉS

3 741 321,24
3 741 321,24€ TTC d'investissement

640
640 voitures en moyenne chaque
jour depuis son ouverture

348
348 places

9 012
9 012 m² d'espace de stationnement

3
3 formules
d'abonnement différentes

20
20 centimes les 4 premiers quarts d'heure
puis 40 centimes le quart d'heure



L'économie circulaire, une transformation nécessaire pour notre territoire

LE MERCREDI 27 AVRIL 2016, UNE RÉUNION SUR L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE A EU LIEU, EN PRÉSENCE DU CONSEIL RÉGIONAL PACA, DE L'AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (ADEME) AINSI QUE LA CAVEM AFIN D'INSCRIRE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE DANS UNE DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.

🔗 **L'Économie circulaire est un nouveau mode de fonctionnement nécessaire** afin de minimiser la consommation des ressources et les rejets de déchets qui y sont associés. Au sein du territoire, toutes les conditions sont réunies pour mener à bien ce type de projets : les parcs d'activités tels que le Pôle Capitou Sud (Fréjus), Grand Estérel (Puget sur Argens) et le Technoparc Epsilon I (Saint-Raphaël) sont certifiés ISO 14 001 et sensibles aux problématiques de développement durable. De plus, de réels outils existent pour développer ce type de projets, notamment le Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est-Var (SMIDDEV), l'Agence de Renovation Énergétique Var-Est (AREVE), la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (CCIV), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale (CMAR), les services de la CAVEM et des partenaires privés tels que Veolia.

Création de L'Association des Parcs d'Activités de la CAVEM (APAC)

L'APAC a été créée le 1^{er} février 2016 et représente le parfait exemple d'une logique de mutualisation créée dans le cadre de l'économie circulaire. L'APAC s'est réunie le lundi 2 mai 2016 afin de présenter à ses membres (voir magazine n°19 p.7) les projets appelés à être mis en place sur les parcs d'activités du territoire, tel que le Plan de Déplacements

Urbains (PDU) ou encore la gestion harmonisée de la collecte des déchets. Ce projet repose sur 3 enjeux fondamentaux : groupement de l'achat d'énergie, valorisation des déchets et économies d'eau.

Des actions circulaires et concrètes :

- › création d'un site internet de l'APAC pour les clients et les fournisseurs
- › développement d'une plateforme de covoiturage par le Conseil Départemental du Var
- › amélioration de la mobilité avec la mise en place du Plan de Déplacements Urbains (PDU)
- › accompagnement des entreprises souhaitant mutualiser l'achat d'énergie par l'AREVE
- › ouverture de crèches pour les enfants du personnel
- › achats mutualisés de fournitures de bureau
- › valorisation des déchets selon une logique anti gaspillage
- › développement des bornes de recharge pour véhicules électriques

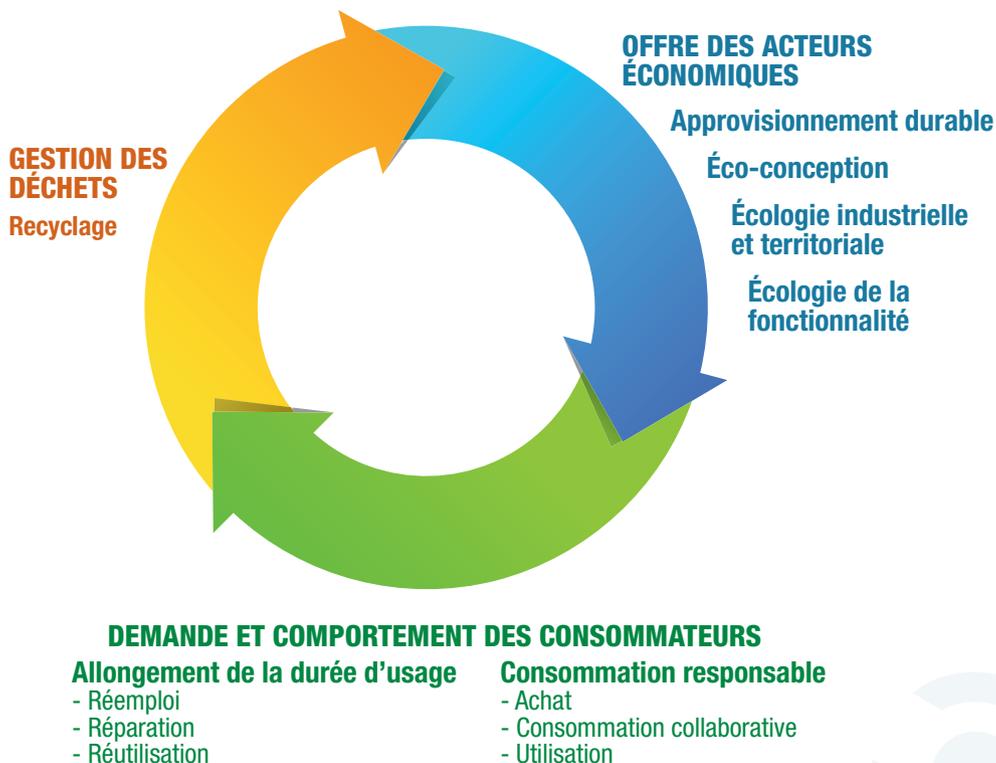
L'Écologie Industrielle Territoriale va permettre de mutualiser les initiatives des parcs d'activités afin de créer une stratégie autour des initiatives à fédérer. Ces projets sont actuellement à l'étude pour permettre leur démarrage dès la fin de l'année 2016.

CALENDRIER

- › **Le 6 juillet 2015** : la CAVEM répond à l'appel à projets du Conseil Régional et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) intitulé «Ecologie Industrielle Territoriale».
- › **Le 17 août 2015** : la loi n°2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte est adoptée à l'Assemblée Nationale afin de renforcer l'indépendance énergétique et la compétitivité économique de la France.
- › **Le 10 novembre 2015** : la candidature de la CAVEM est retenue : les projets mis en place dans le cadre de l'économie circulaire seront financés à hauteur de 80 % par le Conseil Régional et l'ADEME.
- › **Le 3 décembre 2015** : une convention est signée entre la CAVEM et le SMIDDEV afin de porter conjointement la démarche d'économie circulaire.
- › **Le 1^{er} février 2016** : l'APAC est créée afin de mutualiser certaines actions entre les parcs d'activités du territoire.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

3 domaines d'action / 7 piliers



LA LOI RELATIVE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE

Promulguée le 17 août 2015, cette loi fixe les objectifs de la transition énergétique. Les émissions de gaz à effet de serre devront être réduites de 40% d'ici 2030 et de 75% d'ici 2050. La consommation énergétique finale sera divisée par deux en 2050 et la part des énergies renouvelables sera portée à 32% d'ici 2030.

La CAVEM et les villes primées pour la Journée Nationale du Commerce de Proximité

LE GRAND PRIX DU JURY ET DES SOURIRES ONT RÉCOMPENSÉ LES EFFORTS DES VILLES ET DE LA CAVEM LORS DE LA SEPTIÈME CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DU LABEL NATIONAL DU COMMERCE DE PROXIMITÉ QUI S'EST DÉROULÉE LE LUNDI 11 AVRIL 2016 À LA TOUR EIFFEL, À PARIS.

📍 La 7^e Journée Nationale du Commerce de Proximité a eu lieu le samedi 10 octobre 2015 dans les villes des Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Suite à cet événement, une remise des prix a été organisée en présence de Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire.

Chaque ville a obtenu des « sourires »

A l'issue de l'événement, l'association de la Journée Nationale du Commerce de Proximité attribue un label aux villes participantes en fonction de leurs actions. Chacune se voit attribuer un nombre de « sourires », présentés sous la forme d'un panneau disposé bien souvent au voisinage immédiat des panneaux de « Villes fleuries ». Cette année, les cinq communes de la CAVEM ont remporté onze « sourires » en tout, ce qui reste exceptionnel pour un territoire :

- Les Adrets de l'Estérel : un « sourire »
- Fréjus : deux « sourires »
- Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens : trois « sourires »
- Saint-Raphaël : deux « sourires »

Rappelons également qu'il s'agissait de la première participation des Adrets de l'Estérel à cette manifestation, que l'obtention d'un « sourire » couronne d'un succès.



La CAVEM obtient le grand prix du Jury

Des trophées sont également attribués dans douze catégories différentes. Parmi elles, la CAVEM a obtenu le « Grand prix du Jury » pour récompenser le travail des services « commerce » municipaux, des associations de commerçants et du développement économique du territoire. Ce travail a été piloté par Cécilia LIEFOOGHE (à gauche sur la photo p.9), Coordinatrice commerce de proximité de la CAVEM.

CHIFFRES CLÉS

389
389 villes
labellisées

12
12 catégories de trophées

11
11 « sourires »
sur le territoire

Favoriser les circuits courts : un soutien à l'agriculture locale

LA CAVEM, EN PARTENARIAT AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU VAR, ÉTUDIE LA FAISABILITÉ D'UNE PLATEFORME AGRICOLE DE « CIRCUITS-COURTS » SUR LE TERRITOIRE, AVEC LE MOINS D'INTERMÉDIAIRES POSSIBLES ENTRE LE PRODUCTEUR ET LE CONSOMMATEUR.

☞ **Selon une récente étude, 80 % des consommateurs préfèrent acheter des produits locaux** (source : « Bienvenue à la ferme » et IPSOS). En effet, les rapports directs avec un agriculteur sont un gage de qualité. Pour répondre à ces attentes et favoriser l'agriculture du territoire, la CAVEM étudie la mise en place d'une plateforme agricole basée sur les « circuits-courts ».

De nouvelles opportunités pour les producteurs agricoles locaux

Le mercredi 20 avril 2016, le projet a été présenté par Sébastien PERRIN, Vice-Président de la CAVEM délégué au SCoT, dans la salle Roger LEGRAND à Puget sur Argens. L'idée, dans l'immédiat, consiste à mettre en place une plateforme composée de trois pôles :

- › Un drive fermier pour permettre aux habitants de commander en ligne sur un site internet ;
- › Une structure centralisée afin de pouvoir alimenter les grandes surfaces en produits frais, locaux et de saison ;
- › Une légumerie qui permettrait de fournir les cantines collectives du territoire et scolaires, mais aussi d'éviter les invendus en transformant les légumes.

À cette occasion, Alexandra ESTIVAL, Animatrice de la Chambre d'Agriculture du Var (à droite sur la

photo), est intervenue pour présenter les différentes initiatives françaises. Actuellement, aucune autre plateforme en France ne s'adresse à trois cibles différentes : il s'agirait donc d'un projet très ambitieux pour l'agriculture du territoire. Afin de garantir un succès à cette plateforme dont l'échéance est prévue pour 2019, il faut pouvoir y proposer le plus de produits locaux possible et donc fédérer un maximum d'agriculteurs autour de la démarche.

CONTACT

Pour s'associer à cette démarche, contacter par téléphone le 04 94 82 64 42 ou par mail deveco@cavem.fr





Le budget primitif 2016 de la CAVEM a été voté lors du Conseil Communautaire du lundi 4 avril 2016

CHIFFRES CLÉS

2 800 000
2 800 000 € versés à l'État pour la péréquation

1 713 714 €
1 713 714 € de dotation en moins par l'État

RAPPEL

QU'EST-CE QUE LE BUDGET PRIMITIF ?

Le Budget Primitif constitue le premier acte du budget annuel voté par l'assemblée délibérante d'une collectivité avant le 15 avril. Il permet de prévoir et d'autoriser les recettes et les dépenses de la collectivité pour l'année à venir.

QU'EST-CE QUE LA PÉRÉQUATION ?

Certaines communes ont plus de ressources que d'autres. Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales est un mécanisme qui a pour objectif de réduire les inégalités entre les territoires en demandant aux villes les plus fortunées de donner une fraction de leurs revenus aux villes les plus pauvres.

Grâce à une bonne gestion de l'argent public, le budget 2016 intègre par anticipation des économies réalisées en 2015 de 4 309 565 € en fonctionnement et de 441 405 € en investissement. Hors Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), le budget principal de la CAVEM repose sur trois piliers :

1. La fiscalité des entreprises atteint presque 28 000 000 €

Ce pilier est composé de 5 taxes :

- › la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises qui (CVAE) reculent
- › l'Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux (IFER) et le Versement Transport (VT) qui affichent une progression inférieure aux attentes
- › la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) qui progresse

Malheureusement, la conjoncture actuelle influe sur la vie des entreprises : le territoire compte 810 demandeurs d'emplois de plus et 1906 établissements ont fermé entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2015, ce qui se répercute forcément sur la fiscalité des entreprises qui ne progresse plus.

2. La fiscalité des ménages (hors TEOM) dépasse 38 000 000 €

Ce pilier est composé de 4 taxes :

- › le Foncier bâti et le Foncier non bâti qui ne changent que très peu
- › les Allocations Compensatrices qui baissent de manière spectaculaire, baisse amplifiée par les Lois de Finances
- › la Taxe d'Habitation dont les bases qui affichent une progression de 3,64 %

La progression de la Taxe d'Habitation, obtenue grâce au dynamisme démographique du territoire, permet de rattraper la baisse des Allocations Compensatrices et de faire progresser ce pilier de 1 037 000 €.

3. Les dotations de l'État : 4 161 277 €

Désormais la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État à la CAVEM est de 4 161 277 €, tandis qu'elle était de 8 094 893 € en 2013, soit presque le double. Par rapport à 2015, il s'agit d'une perte de 1 713 714 €.

La progression de la fiscalité des ménages ne suffisant pas à combler la baisse des dotations de l'État, les ressources de la CAVEM se trouvent donc en baisse.

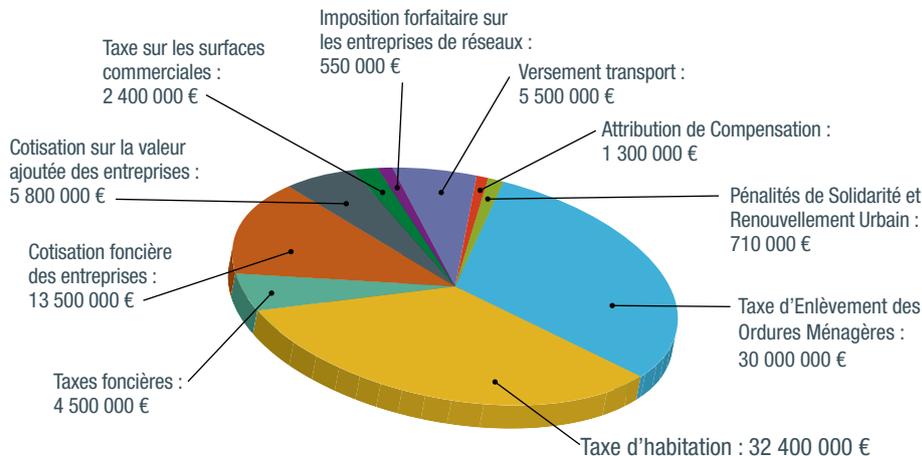
À cela vient s'ajouter la cotisation due au Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC), qui passe de 1 814 437 € en 2015 à 2 800 000 € en 2016.

Une forte contrainte exercée

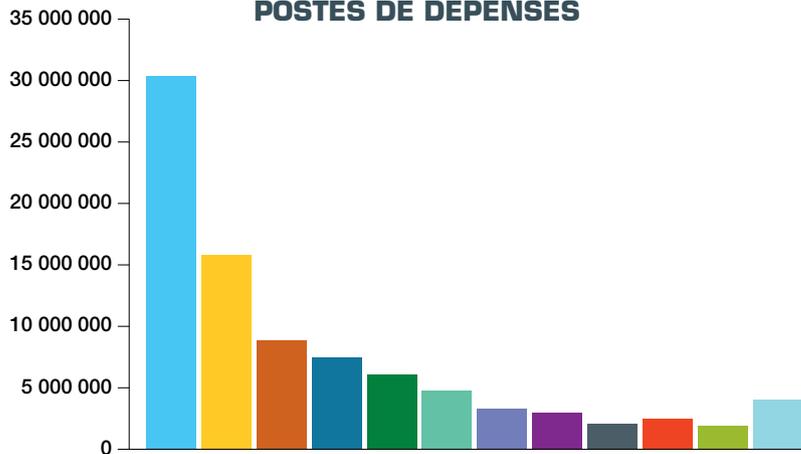
Malgré un contexte économique qui contraint fortement les actions de la CAVEM, le même niveau de service pour la population sera maintenu au prix d'importantes économies réalisées dans les frais de fonctionnement.

Après trois années sans emprunt, un recours raisonné à l'emprunt est aujourd'hui nécessaire pour continuer à investir pour l'avenir du territoire.

RECETTES FISCALES : 84 % DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (96,6 M€)



POSTES DE DÉPENSES



Ordures ménagères, collecte et traitement	30 400 000 €
Reversements de fiscalités aux communes	15 700 000 €
Transports collectifs Agglobus	8 900 000 €
Nettoyement	7 500 000 €
Service Départemental d'Incendie et de Secours	6 100 000 €
Logement social	4 800 000 €
Sports	3 300 000 €
Théâtre Intercommunal Le Forum et son programme Aggloscènes	2 983 000 €
Lutte contre les inondations	2 103 000 €
Qualité de vie	2 500 000 €
Énergie, développement économique	1 947 000 €
Investissements d'avenir, assainissement, eau	4 000 000 €



SANTÉ

Une station pour mesurer la qualité de l'air du territoire

PAUL BOUDOUBE, PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE LA CAVEM, A INAUGURÉ LE VENDREDI 29 AVRIL 2016 LA PREMIÈRE STATION DE MESURE DE LA QUALITÉ DE L'AIR DE L'EST VAROIS QUI PERMETTRA D'AMÉLIORER LA SURVEILLANCE DE LA POLLUTION SUR NOTRE TERRITOIRE.

🌿 **Cette station, accueillie sur le site de la CAVEM** dans le cadre de ses actions d'hygiène et de santé, sera gérée par Air PACA, une association agréée par le ministère de l'Environnement pour la surveillance de la qualité de l'Air de la Région. Il s'agit de la première cabine de mesure permanente d'Air PACA sur le territoire de l'Est Var. Elle permettra d'améliorer les connaissances et les prévisions de la pollution du territoire, mais également de surveiller la présence

de différents polluants, en suivant la qualité de l'air 7j/7 et 24h/24 :

- › Le dioxyde d'azote (NO²), reflet de la pollution du trafic routier
- › L'ozone (O₃), pollution provenant des effets de la lumière en période estivale
- › Les particules fines, vecteur de risques sanitaires

Des spécialistes de la santé à votre écoute !

DES SPÉCIALISTES SONT DISPONIBLES POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS LORS DE RENCONTRES GRATUITES DESTINÉES À TOUS LES PUBLICS DU TERRITOIRE DE LA CAVEM.

🌿 **Ces rencontres, initiées en 2012, libres et gratuites,** permettent de mener des actions de proximité auprès des seniors et des enfants, sur les thématiques suivantes :

› **L'éducation à la santé et au bien-être des enfants de 0 à 6 ans :**

Les besoins de l'enfant, l'agressivité de l'enfant, jouer avec son enfant, cuisiner simple et bon marché pour son enfant, les urgences pédiatriques, l'annonce d'un événement difficile, la prolifération des microbes et la relation parent / enfant.

› **L'information et la prévention santé des seniors :**

Bien vivre sa retraite, l'équilibre alimentaire, les médecines complémentaires, les maladies de Parkinson, Alzheimer et les accidents cardiovasculaires, la prise en compte des douleurs, une journée nationale de l'audition, les gestes de premier secours et un parcours sensoriel pour tester ses 5 sens.

D'octobre 2016 à Mai 2017 se déroulera le 5^e cycle de ces rencontres, avec pour nouveauté une troisième thématique dédiée aux adolescents et leur entourage !

Pour connaître les prochains rendez-vous : cavem.fr

CHIFFRES CLÉS

16
rencontres

30
intervenants
professionnels

+1000
participants



ENVIRONNEMENT

Redécouvrir la nature de notre territoire

DU MERCREDI 18 AU DIMANCHE 22 MAI 2016, LA FÊTE DE LA NATURE A EU LIEU PARTOUT EN FRANCE. A CETTE OCCASION, LA CAVEM A ORGANISÉ DES BALADES GRATUITES AU CAP DRAMONT ET AU CAP ROUX.

🌿 **La Fête de la Nature est un événement organisé en France** depuis 10 ans afin de faire découvrir au public les richesses naturelles du territoire, souvent insoupçonnées. Dans ce cadre et depuis maintenant trois ans, les animateurs du site Natura 2000 Estérel organisent des balades gratuites et commentées de l'Estérel afin de sensibiliser le public à la protection de l'environnement.

Passionnés par la nature

Pour son dixième anniversaire, la Fête de la Nature a mis à l'honneur les personnes qui œuvrent au quotidien pour protéger la nature, tels que les gardes forestiers de l'Office National des Forêts (ONF). Qui sait, cela a peut-être donné l'occasion de faire naître des vocations au sein des participants.

Deux balades organisées dans l'Estérel

Cette année encore, les animateurs du site Natura 2000 Estérel Audrey COPIN et Fabien ROZEC ont à nouveau organisé des balades sur les sentiers du Cap Dramont le matin et du Cap Roux l'après-midi auxquelles une

cinquantaine de personnes ont assisté.

Tout au long de ces visites, les promeneurs ont pu découvrir les particularités de la flore locale, des arbres jusqu'aux plantes envahissantes. Sans oublier la fameuse rhyolite, pierre rouge emblématique de l'Estérel.



**NATURA 2000
EN FRANCE, C'EST :**

5000
5 000 animations

800000
800 000 participants

800
800 organisateurs



ENVIRONNEMENT

La CAVEM élabore un plan d'action contre les nuisibles du palmier

ENTRETIEN AVEC NELLO BROGLIO, VICE-PRÉSIDENT DE LA CAVEM DÉLÉGUÉ À L'ENVIRONNEMENT ET MAIRE DES ADRETS DE L'ESTÉREL QUI A PRÉSENTÉ LE VENDREDI 22 AVRIL 2016 LE PLAN D'ACTION EN RÉSEAU POUR L'ÉRADICATION DU CHARANÇON ROUGE ET L'ASSAINISSEMENT DES PALMIERS (ARECAP) AU THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM.

En quoi consiste le plan d'action ARECAP ?

« Le plan d'action ARECAP consiste à traiter les palmiers du territoire (secteurs publics et privés associés) contre le charançon rouge par l'injection de « benzoate d'émamectine », produit commercialisé par Syngenta et plus connu sous le nom de « Revive ® ». L'application de 50 ml de ce produit est faite par 4 trous percés autour de l'arbre, une fois par an et cela pendant trois ans au maximum à partir de 2016. La majorité des palmiers de type « Phoenix Canariensis » du territoire doivent être traités simultanément pour que ce plan d'action soit un succès. Je précise que notre territoire a été déclaré entièrement contaminé par le Préfet et que les traitements préventifs sont donc obligatoires pour tout propriétaire de palmier. »

Pourquoi faut-il absolument que tous les palmiers du territoire soient traités ?

« Toutes les épidémies de l'histoire ont été arrêtées par de grandes campagnes de vaccination. Le principe est le même pour les plantes. On cherche à diminuer la population de charançons sous un seuil qui soit acceptable et qui ne le rende plus menaçant. S'ils arrivent sur un palmier « traité », ils vont pondre leurs œufs et les larves seront contaminées en consommant les fibres du palmier. Ainsi, il n'y aura pas de nouvelle génération de charançons. Du coup, plus le nombre de palmiers traités du territoire sera important, plus la population de charançons se réduira. Il sera aisé de s'occuper des foyers isolés en privilégiant des méthodes de traitement respectueuses de l'environnement. »

D'autres actions sont-elles mises en place dans le cadre d'ARECAP ?

« La CAVEM s'engage en masse non seulement pour préserver l'environnement mais aussi pour le protéger. Ainsi, une opération de diagnostic sur 3, 6 et 9 mois a été mise au point afin de suivre l'évolution du traitement. Elle consiste à observer la bonne santé des palmiers traités et à piéger les charançons adultes au moyen de pièges à base de phéromones. Enfin, un tarif a été négocié pour que les habitants du territoire puissent traiter leurs palmiers avec le « Revive ® » : dans le cadre d'ARECAP, il sera donc possible de ne payer que 72 euros par palmier au lieu de 260 euros, prix généralement pratiqué. »



www.cavem.fr/environnement

CHIFFRES CLÉS

25
25% de palmiers en moins sur le territoire en 2016 par rapport à 2007

2000
2 000 palmiers sur le domaine public du territoire toute espèce confondue

350
350 palmiers Phoenix canariensis sur le domaine public du territoire



Larves de charançon



Charançon



SPORT

L'équipe du SRVVB, championne de France ! Une victoire historique

AU TERME D'UNE FINALE AU SUSPENSE INSOUTENABLE LE SAMEDI 7 MAI 2016 À PARIS, L'ÉQUIPE FÉMININE PROFESSIONNELLE DU SAINT-RAPHAËL VAR VOLLEY BALL (SRVVB), SOUTENUE PAR LA CAVEM, S'EST IMPOSÉE CONTRE LE RC CANNES, QUI ÉTAIT CHAMPION DE FRANCE DEPUIS 18 ANS.

🏆 **Incroyable. Et pourtant elles l'ont fait ! L'équipe féminine du SRVVB** que nous avons suivie dans ce magazine tout au long de la saison (*voir magazines n°16 p.14, n°17 p.13, n°18 p.14*) est désormais championne de France. Celles qui ont dû se battre pour figurer parmi les huit premières équipes sélectionnées pour les « play off » ont finalement réussi à éliminer Béziers en quart de finale, Paris Saint-Cloud en demi-finale puis enfin le Racing Club de Cannes en finale, réussissant ainsi un exploit historique.

Une victoire qui ne doit rien au hasard : du travail, encore et encore

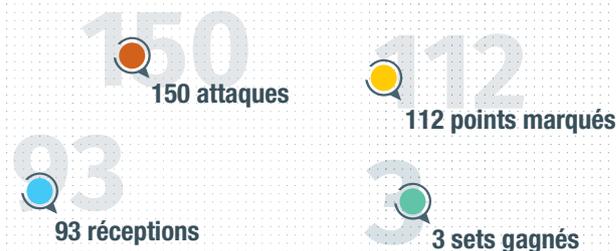
La stratégie de jeu adoptée par Giulio BREGOLI, entraîneur de l'équipe a ainsi porté ses fruits. Au début de la saison, Christine GIROD, Présidente du club, nous confiait que le principal défi des joueuses était d'apprendre à se connaître et à jouer ensemble. Mais ceux qui les ont vu jouer pourront en témoigner : la dynamique a très vite opéré, tant les joueuses étaient solidaires les unes des autres sur le terrain. Durant la finale, Liesbet VINDEVOGHEL a reçu la coupe de la meilleure joueuse de la rencontre avec 19 points marqués. Irène GOMIERO, en a marqué quant à elle 18.

Une victoire historique pour le territoire

Les filles du SRVVB portent l'image du territoire et font circuler son nom au-delà de ses frontières. Quelle surprise de voir le nom de Saint-Raphaël là où l'on était habitué, depuis 18 ans, à voir celui de Cannes ! Nul doute que les retombées touristiques et donc économiques seront au rendez-vous pour le territoire : 40 articles ont été rédigés dans la presse nationale et internationale et la vidéo de la dernière balle de match a été vue plus de 500 000 fois sur internet ! A suivre...

CHIFFRES CLÉS

Le SRVVB en finale, c'est :



Découvrez la nouvelle saison d'Aggloscènes 2016 - 2017

L'ART, AU-DELÀ D'ÊTRE BEAU, DOIT AVANT TOUT NOUS INTERROGER, NOUS PROPOSER UN ANGLE DE VUE DIFFÉRENT SUR LE MONDE. LA PROCHAINE SAISON D'AGGLOSCÈNES 2016-2017, DONT LA PROGRAMMATION EST PARTAGÉE PAR LE THÉÂTRE INTERCOMMUNAL LE FORUM ET LA VILLE DE SAINT-RAPHAËL, VOUS INVITE À LA DÉCOUVERTE GRÂCE SES SPECTACLES VARIÉS.



LYRIQUE ET CLASSIQUE

🕒 Cette saison, quatre concerts de lyrique et de classique aux styles complémentaires auront lieu dans le cadre d'Aggloscènes. Ces spectacles sont des chefs d'œuvres incontournables de la musique classique avec Jean-Sébastien BACH ou de l'opéra avec « La Bohème », mais ils laissent aussi place à l'humour avec « Salut Salon ». Ils permettront à chacun de se retrouver dans une programmation de qualité, qui inclut une nouveauté, à savoir un concert programmé pour Noël, dans l'ambiance familiale des fêtes de fin d'année.

LA BOHÈME

Samedi 26 novembre 2016 - 20h30

Théâtre Intercommunal Le Forum - Salle GOUNOD

CONCERT DE NOËL

Samedi 17 décembre 2016 - 20h30

Théâtre Intercommunal Le Forum - Salle GOUNOD

La soprano Nathalie MANFRINO, élue « Révélation de l'année, Artistes Lyriques » aux Victoires de la Musique Classique en 2006, sera accompagnée de l'Orchestre Régional d'Avignon Provence, dirigé par Samuel JEAN, afin de fêter Noël en musique.

SOIRÉE JEAN-SÉBASTIEN BACH,
par l'orchestre de chambre
de Saint-Raphaël et Eric ARTZ

Dimanche 5 février 2017 - 17h

Palais des congrès de Saint-Raphaël

SALUT SALON

Mercredi 8 mars 2017 - 20h30

Palais des congrès de Saint-Raphaël



COMÉDIE ET HUMOUR

🌀 **Après le succès rencontré par cette thématique lors des saisons précédentes**, Aggloscènes a su réitérer une programmation humoristique de qualité accessible au plus grand nombre. Ces huit spectacles de la saison 2016-2017 nous amènent à réfléchir sur des thématiques contemporaines à travers le rire : l'enfance illuminée par l'image de ses grands-parents dans « Hyacinthe et Rose » de François MOREL, les non-dits en famille dans « Les Lyons » avec Claire NADEAU, Olivier SITRUK et Jean-Luc MOREAU, les anti-héros dans « Bigre » de Pierre GUILLOIS. Enfin, une place particulière a été donnée aux artistes féminines dans cette programmation, notamment avec les spectacles de Valérie LEMERCIER et Christelle CHOLLET ou encore Catherine FROT dans « Fleur de Cactus » et Muriel ROBIN dans « Momo ». Pour finir, « Coiffure et confidences » de Robert HARLING propose des portraits de femmes émouvants et optimistes.



VALÉRIE LEMERCIER - EN TOURNÉE

Dimanche 2 octobre 2016 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

HYACINTHE ET ROSE

Vendredi 2 décembre 2016 - 20h30
Palais des congrès de Saint-Raphaël

MOMO

Jeudi 19 et vendredi 20 janvier 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD
Cette pièce désopilante créée par Sébastien THIÉRY, accompagné sur scène de Muriel ROBIN et François BERLÉAND, met en scène un couple qui découvre un soir qu'un homme prétendant être leur fils s'est installé chez eux.

CHRISTELLE CHOLLET - COMIC HALL

Samedi 11 février 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

LES LYONS

Samedi 11 mars 2017 - 20h30
Palais des congrès de Saint-Raphaël

BIGRE

Mardi 28 mars 2017 - 20h30
Palais des congrès de Saint-Raphaël

FLEUR DE CACTUS

Vendredi 31 mars 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD
Cette comédie avec Michel FAU et Catherine FROT (7 nominations aux Molières 2016) repose sur un tissu de mensonges et quiproquos entre les personnages.

COIFFURE ET CONFIDENCES

Mardi 11 avril 2017 - 20h30
Palais des congrès de Saint-Raphaël



DANSE

☞ **Sur cette thématique aussi, la programmation 2016-2017 d'Aggloscènes vise à satisfaire les goûts de chacun avec 8 spectacles très différents**, du ballet avec le Ballet Nice Méditerranée, chorégraphié par Eric VU-AN, au hip-hop avec « The Roots », chorégraphié par Kader ATTOU. Les références aux pièces et contes classiques sont nombreuses, avec « Roméo et Juliette » chorégraphié par Angelin PRELJOCAJ « La Belle et la Bête », chorégraphié par Thierry MALANDAIN, « La Belle au bois dormant », interprété par les 45 danseurs du Ballet Yacobson de Saint-Petersbourg ou encore « Barbe-neige et les sept petits cochons au bois dormant » qui propose une fable débridée et jubilatoire, chorégraphiée par Laura SCOZZI. Pour le jeune public, un hommage est également rendu à Léonard DE VINCI par la compagnie espagnole Aracaladanza dans son spectacle « Vuelos ». Enfin, la nature est aussi mise à l'honneur avec le spectacle « Pop Up Garden » de la compagnie italienne TPO. Une programmation aussi variée permet à chaque habitant du territoire de s'ouvrir à de nouvelles formes de culture. Quels que soient vos goûts, vous trouverez forcément un spectacle qui y correspond dans la programmation 2016-2017 d'Aggloscènes.

LA BELLE ET LA BÊTE

Samedi 8 octobre 2016 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

BALLET NICE MÉDITERRANÉE

Judi 10 novembre 2016 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

LA BELLE AU BOIS DORMANT

Mardi 3 janvier 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

VUELOS

Dimanche 22 janvier 2017 - 17h
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

POP UP GARDEN

Mercredi 1^{er} février 2017 - 15h
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

THE ROOTS

Samedi 4 mars 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD
« The Roots » est un spectacle de hip hop spectaculaire et poétique, chorégraphié par Kader ATTOU.

BARBE-NEIGE ET LES SEPT PETITS COCHONS AU BOIS DORMANT

Mardi 4 avril 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

ROMÉO ET JULIETTE

Vendredi 12 et samedi 13 mai 2017
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

La légende des amants maudits prend ici vie, chorégraphiée par Angelin PRELJOCAJ, dans des décors créés par Enki BILAL. Une pièce de rage et d'amour.





THÉÂTRE CONTEMPORAIN

📍 **Le théâtre contemporain est souvent centré sur la condition humaine.** La diversité et la profondeur des sujets traités par les pièces sélectionnées cette année restent fidèles à un objectif ambitieux mis en place par la CAVEM pour les habitants du territoire : permettre à chacun d'ouvrir son horizon culturel à de nouvelles formes d'art. Dans une logique de réflexion de fond, les neuf pièces de cette catégorie abordent des sujets de société afin d'instaurer un dialogue entre le public et l'artiste : des questions telles que le droit de mourir dans « Amédée » de Côme DE BELLESCIZE, la lapidation dans « Lapidée » de Jean CHOLLET-NAGUEL, l'instrumentalisation de la terre dans « Terre noire » de Stefano MASSINI. Les sujets relatifs à l'enfance ne sont pas non plus oubliés : l'adoption dans « La Nuit où le jour s'est levé », la famille et l'identité dans « le Poisson belge » avec Marc LAVOINE et Géraldine MARTINEAU. Les figures et événements historiques sont abordés avec « Un certain Charles Spencer CHAPLIN » et « Résistantes » de Franck MONSIGNY. Pour terminer, des sujets d'actualité sont traités via des exemples d'une autre époque : « Sous l'armure », de Catherine ANNE et « The Servant » de Robin MAUGHAM.

RÉSISTANTES

Mardi 18 octobre 2016 - 20h30
Palais des congrès de Saint-Raphaël

LE POISSON BELGE

Vendredi 4 novembre 2016 - 20h30
Palais des congrès de Saint-Raphaël

LAPIDÉE

Mardi 6 décembre 2016 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle COCTEAU

SOUS L'ARMURE

Mercredi 18 janvier 2017 - 15h
Espace Victor HUGO
Puget sur Argens

AMÉDÉE

Mardi 31 janvier 2017 - 20h30
Palais des congrès de Saint-Raphaël

TERRE NOIRE

Mardi 7 février 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD
Que restera-t-il quand on aura détruit ce qu'il y a de plus précieux ? Cette pièce de Stefano MASSINI, dénonce l'exploitation de la Terre et des paysans par des multinationales sans scrupule.

THE SERVANT

Judi 9 février 2017 - 20h30
Palais des congrès de Saint-Raphaël

LA NUIT OÙ LE JOUR S'EST LEVÉ

Judi 30 mars 2017
Séances scolaires uniquement
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

UN CERTAIN CHARLES SPENCER CHAPLIN

Mardi 25 avril 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD
Cette pièce de Daniel COLAS raconte l'extraordinaire épopée de Charlie Chaplin en nous proposant une réflexion sur la liberté individuelle, l'humanisme et la tolérance.



THÉÂTRE DE RÉPERTOIRE

🕒 **Les grands auteurs et pièces classiques ne sont pas en reste dans la saison 2016-2017 d'Aggloscènes avec huit grands classiques du théâtre revisités.** Un nouveau souffle est donné à ces pièces cultes, chacune interprétée selon l'angle d'approche varié des compagnies de théâtre: « Don Quixote l'invincible », « Britannicus », « Riquet » « Trissotin ou les femmes savantes », « Les jeux de l'amour et du Hasard », « Quand le diable s'en mêle » ou même « Zig Zag » rendent ainsi hommage à leur manière à des pièces écrites il y a de ça plusieurs siècles. Un hommage à Georges MÉLIÈS et Jules VERNE est également donné dans « Les Voyages Fantastiques », écrit et mis en scène par Ned GRUJIC. Ce choix de pièces remises au goût du jour de façon originale permettra à chacun de découvrir ou redécouvrir les grands classiques de la littérature.

DON QUIXOTE L'INVINCIBLE

Mardi 11 octobre 2016 - 20h30

Palais des congrès de Saint-Raphaël

QUAND LE DIABLE S'EN MÊLE

Vendredi 21 octobre 2016 - 20h30

Théâtre Intercommunal Le Forum

Salle GOUNOD

Didier BEZACE invite le diable dans cette pièce de Georges FEYDEAU, pour le meilleur et pour le rire.

BRITANNICUS

Judi 8 décembre 2016 - 20h30

Palais des congrès de Saint-Raphaël

RIQUET

Judi 26 janvier 2017 - Séances

scolaires uniquement

Palais des congrès de Saint-Raphaël

TRISSOTIN OU LES FEMMES SAVANTES

Mardi 28 février 2017 - 14h et 20h30

Théâtre Intercommunal Le Forum

Salle GOUNOD

Cette comédie de Molière mise en scène par Macha MAKEÏEFF nous plonge au cœur d'une famille bourgeoise qui déraile complètement... mais à la sauce des années seventies.

LES VOYAGES FANTASTIQUES

Mercredi 15 mars 2017 - 15h

Théâtre Intercommunal Le Forum

Salle GOUNOD

#JAHM - LES JEUX DE L'AMOUR ET DU HASARD

Vendredi 7 avril 2017 - 14h et 20h30

Palais des congrès de Saint-Raphaël

ZIGZAG

Judi 27 avril 2017 - 20h30

Palais des congrès de Saint-Raphaël





CIRQUE ET ARTS VISUELS

📍 **Le cirque, c'est toujours l'occasion pour le public, enfant ou adulte, de découvrir des artistes qui sortent de l'ordinaire.** Cette saison, le programme Aggloscènes est attentif à la sensibilisation des jeunes générations au spectacle vivant avec trois des six spectacles de cirque qui leur sont destinés : « Clinc! », un spectacle expérimental sur les bulles de savon, « White » de la compagnie Écossaise Catherine Wheels et « Non mais t'as vu ma tête! ».

Le public adulte n'est pas non plus laissé sur « sa faim », avec « Drôlement Magique » un spectacle de magie à voir en famille, Machine de cirque, une jeune compagnie Québécoise et « Violeta », spectacle de la compagnie espagnole La Persiana. Petits et grands pourront se retrouver ensemble dans la magie du cirque proposé par Aggloscènes, toujours à des tarifs avantageux.



CLINC!

Judi 27 octobre 2016 - 15h
Espace Victor HUGO
Puget sur Argens

MACHINE DE CIRQUE

Dimanche 6 novembre 2016 - 17h
Théâtre Intercommunal
Le Forum
Salle GOUNOD
Machine de Cirque est une jeune compagnie Québécoise composée d'artistes issus du Cirque du Soleil qui propose un spectacle grand public à la fois poétique et humoristique.

ALAIN CHOQUETTE

« DRÔLEMENT MAGIQUE »

Dimanche 20 novembre 2016 - 17h
Palais des congrès
de Saint-Raphaël

VIOLETA

Vendredi 17 février 2017 - 20h30
Palais des congrès
de Saint-Raphaël

WHITE

Mercredi 22 mars 2017
14h et 16h
Théâtre Intercommunal
Le Forum
Salle COCTEAU

NON MAIS T'AS VU MA TÊTE!

Mercredi 3 mai 2017 - 15h
Théâtre Intercommunal
Le Forum
Salle COCTEAU



SPECTACLES MUSICAUX

📍 **La musique est l'une des catégories de spectacle où nos goûts influencent le plus nos choix.** Le défi que relève Aggloscènes, pour cette saison, c'est celui de vous faire découvrir des artistes de qualité dans des styles variés, qui ne manqueront pas d'ouvrir votre esprit à de nouveaux styles musicaux. Les onze concerts qui font partie de cette programmation 2016-2017 vont donc de la pop avec ZAZIE, au jazz avec « Ce que le djazz a fait à ma djambe », « Pierre et le loup... et le jazz », « Jazz et cinéma » en passant par le funk avec SINCLAIR ou encore la musique Méditerranéenne avec la Compagnie Rassegna. Tout le monde y trouvera son bonheur! Même les plus petits, avec ZUT, le plus rock des groupes pour enfant! Le spectacle des FILLS MONKEY, quant à lui, ravira les amateurs de batterie et percussion. Pour finir, les voix féminines seront également mises à l'honneur avec ALA.NI et Barbara HENDRICKS.

ZAZIE - L'HEUREUX TOUR

Dimanche 30 octobre 2016 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

ALA.NI

Mardi 15 novembre 2016 - 20h30
Palais des congrès de Saint-Raphaël

PETIT ORCHESTRE DE JOUETS

Mercredi 16 novembre 2016 - 14h et 16h
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle COCTEAU

CE QUE LE DJAZZ FAIT À MA DJAMBE

Mardi 22 novembre 2016 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

ZUT C'EST NOËL

Mardi 20 décembre 2016 - 15h
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

PIERRE ET LE LOUP... ET LE JAZZ

Mardi 10 janvier 2017
Séances scolaires uniquement
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

JAZZ ET CINÉMA

Mardi 10 janvier 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

CHANTS POPULAIRES DE MÉDITERRANÉE

Samedi 28 janvier 2017 - 20h30
Palais des congrès de Saint-Raphaël.

SINCLAIR

Samedi 25 février 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

BARBARA HENDRICKS ET SON BLUES BAND

Samedi 29 avril 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD

Barbara HENDRICKS est une grande diva du blues qui promet une soirée et un concert d'exception.

FILLS MONKEY INCREDIBLE DRUM SHOW

Samedi 6 mai 2017 - 20h30
Théâtre Intercommunal Le Forum
Salle GOUNOD



Infos et réservations : 04 94 95 55 55
www.aggloscenes.com

Une étape clé franchie pour le SCoT

L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT) SE POURSUIT AVEC SÉBASTIEN PERRIN, VICE-PRÉSIDENT DE LA CAVEM DÉLÉGUÉ AU SCOT ET À LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS, PAR L'ADOPTION DU PÉRIMÈTRE DE MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE MISE EN VALEUR DE LA MER (SMVM).

🕒 **Le lundi 29 juin 2015, les Élus ont validé en Conseil Communautaire le principe de l'élaboration d'un SMVM dans le cadre du SCoT.** Ce document est un outil d'aménagement qui vise à mieux intégrer et valoriser le littoral dans l'aménagement du territoire. Il nécessite d'adopter un périmètre maritime et terrestre afin de se concentrer sur les usages de la mer nécessitant une planification territoriale.

Le lundi 4 avril 2016, les Élus de la CAVEM ont arrêté la limite maritime du SMVM au golfe de Saint-Tropez à l'Ouest, à la limite départementale avec les Alpes Maritimes à l'Est et à 3 milles nautiques au sud. Le périmètre terrestre a été arrêté à celui des trois communes littorales de Fréjus, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.



www.cavem.fr

Après la validation du PADD, prochaine étape : le DOO

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été présenté aux personnes publiques associées à la suite d'une série d'ateliers conduits avec les communes membres. Une nouvelle réunion a ensuite permis de préparer le débat du Conseil Communautaire de la CAVEM à ce sujet, le lundi 27 juin 2016. Suite à la validation du PADD, de nouveaux ateliers, dont un dédié à la mer, serviront à élaborer le Document d'Orientation et d'Objectif (DOO).

🕒 RAPPEL

Le SCoT est composé de trois étapes clés validées par des documents :

- › Le Diagnostic Territorial, l'état initial de l'environnement et le volet maritime qui présentent l'état actuel du territoire ;
- › Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui présente l'évolution du territoire dans le respect de l'environnement ;
- › Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) qui détermine l'organisation de l'espace et des équilibres entre espaces urbains et espaces naturels.

La CAVEM participe aux aménagements de la Basse vallée de l'Argens avec le Syndicat Mixte de l'Argens

REPRÉSENTÉ PAR SES VICE-PRÉSIDENTS SÉBASTIEN PERRIN (VICE-PRÉSIDENT DE LA CAVEM DÉLÉGUÉ AU SCOT ET CONSEILLER MUNICIPAL DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS) ET RICHARD SERT (CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DE LA CAVEM ET PREMIER ADJOINT DE FRÉJUS), LE SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS PERMET À LA CAVEM DE PILOTER L'AMÉNAGEMENT DE LA BASSE VALLÉE DE L'ARGENS EN COHÉRENCE AVEC L'ENSEMBLE DU FLEUVE.

🕒 **Le 1^{er} octobre 2013, un arrêté préfectoral a désigné la liste des communes concernées par le bassin versant de l'Argens**, dont font partie Fréjus, Puget sur Argens et Roquebrune-sur-Argens. Un autre arrêté, le 3 octobre 2014, a modifié les statuts du Syndicat Mixte de l'Argens afin que ces trois communes le rejoignent par le biais de la CAVEM. Depuis que la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a été mise en place, le Conseil Régional et le Conseil Départemental ne disposent plus de la compétence pour gérer les inondations, laquelle revient désormais entièrement au Syndicat Mixte de l'Argens.

Au sein de cette structure, la CAVEM participe au pilotage des aménagements hydrauliques sur la Basse vallée de l'Argens, sur la base du concept développé dans le cadre de l'Atelier National pour les territoires exposés aux risques naturels. L'entretien des affluents de l'Argens, quant à lui, reste pour l'instant de la compétence des communes.

Les actions en cours

Les besoins de financements pour les travaux hydrauliques à mettre en place sur la basse vallée de l'Argens ont été évalués à 30 millions d'euros sur 5 ans, ventilés entre des travaux sur l'Argens et à la Palud à Fréjus.

 **30 000 000**
30 000 000 € de besoins de financement
pour les travaux hydrauliques sur 5 ans

 **74**
74 communes membres



Des journées pour associer les acteurs du logement au Programme Local de l'Habitat*

TROIS JOURNÉES DE L'HABITAT ONT ÉTÉ ORGANISÉES LES VENDREDI 22 AVRIL, MARDI 10 ET VENDREDI 13 MAI 2016, PRÉSIDÉES PAR NADINE CABITEN, VICE-PRÉSIDENTE DE LA CAVEM DÉLÉGUÉE À L'HABITAT.

Elles ont permis aux Élus de rencontrer les acteurs locaux du logement (promoteurs, bailleurs sociaux, architectes, notaires, collecteurs 1 %, organismes bancaires, agences immobilières, associations) mais aussi de faire partager les résultats du diagnostic territorial et d'alimenter les futures orientations du Programme Local de l'Habitat (PLH) grâce à la qualité et à la richesse des échanges qui ont eu lieu. Ces trois journées ont traité des sujets suivants :

- › Le marché immobilier et les besoins en logement du territoire
- › La diversité de l'offre en logement et en hébergement pour les personnes en précarité économique ou socialement vulnérables
- › Les enjeux d'interventions sur le parc privé existant

Des évolutions significatives sont observées

Sur le marché immobilier privé :

- › **30 %** des ventes de logements privés du Var sont réalisées sur le territoire, pour **15 %** de sa population
- › **700** ventes de logements sur le marché privé par an en moyenne entre 2010 et 2015
- › **36 %** des ménages qui achètent un logement sont originaires du territoire
- › Le marché du logement neuf ne répond qu'à **20 %** des budgets des ménages
- › Les familles sont de moins en moins nombreuses dans le cœur de l'agglomération



Sur le parc de logement social :

- › **263** logements sociaux locatifs construits par an entre 2011 et 2014
- › **3742** demandeurs de logements locatifs sociaux à la fin de l'année 2015
- › **84 %** des demandes de logements sociaux originaires du territoire

Même si la production de logements locatifs sociaux est en hausse, le rééquilibrage des petits logements (T1 et T2) reste à poursuivre.



* QU'EST-CE QUE LE PLH ?

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document de programmation qui permet de définir les actions nécessaires au développement cohérent de l'habitat sur le territoire (voir magazine n°16 p.24) sur une période de six ans, soit jusqu'en 2022.

RÉNOVER POUR HABITER MIEUX

V A R - E S T É R E L - M É D I T E R R A N É E

Le programme « Rénover pour habiter mieux »* fait son bilan

LE MARDI 19 AVRIL 2016, UN BILAN DU PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL* (PIG) POUR L'AMÉLIORATION DES LOGEMENTS PRIVÉS A ÉTÉ PRÉSENTÉ AUX ÉLUS DE LA CAVEM AINSI QU'À SES DIFFÉRENTS PARTENAIRES.

4 missions pour tenir 5 objectifs

Le PIG a été créé pour répondre à 5 objectifs : lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique, favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, produire des logements locatifs à loyers maîtrisés, remettre sur le marché des logements inoccupés.

Pour tenir ces objectifs, 4 missions ont été mises en place :

- › Repérer et identifier les projets potentiels : 177 immeubles dégradés sur le territoire ;
- › Communiquer et faire connaître le programme : les habitants ont été informés par de nombreuses actions de communication ;
- › Conseiller les porteurs de projets : après 654 contacts établis, 167 logements ont fait l'objet d'une demande de subvention ;
- › Accompagner les projets jusqu'à leur terme : 134 logements ont été rénovés avec un montant total d'aides engagées de 1 720 575 €

Une reconduction pour 2016

Le PIG, qui devait initialement se terminer en décembre 2015, a été reconduit jusqu'en décembre 2016 avec pour objectif la réhabilitation de 70 logements en un an. À cette occasion, il a été rebaptisé « Rénover pour habiter mieux » avec la diffusion d'une plaquette d'information et d'affiches, ainsi qu'un accueil téléphonique et une adresse mail dédiés.

*Le PIG de la CAVEM a été lancé en décembre 2012 afin d'accompagner les propriétaires désirant rénover un logement privé et obtenir des aides financières de la part de l'État, du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de la CAVEM. Les projets éligibles sont : la rénovation d'un logement dégradé, la rénovation énergétique et l'adaptation d'un logement à une personne en perte d'autonomie ou handicapée. Pour plus de lisibilité, le programme s'appelle désormais « Rénover pour habiter mieux ».

CONTACT

Numéro vert : 0 805 69 20 49
Mail : pig-cavem@citemetrie.fr
Plus d'infos : cavem.fr

3 000 000
3 000 000 € de travaux réalisés

1 720 575
1 720 575 € d'aides accordées
pour la rénovation des logements

134
134 logements rénovés sur 3 ans



Estérel Côte d'Azur, territoire pilote de formations en ligne

POUR LA PREMIÈRE FOIS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE, NOTRE TERRITOIRE PROPOSE DES FORMATIONS EN LIGNE AUX PROFESSIONNELS DU TOURISME. CES « MASSIVE ONLINE OPEN COURSES » (MOOC) SONT RENDUES POSSIBLES GRÂCE À L'ENGAGEMENT DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ESTÉREL CÔTE D'AZUR ET DE LA CAVEM.

📍 **Rester à la pointe du numérique est primordial pour les professionnels du tourisme afin d'assurer leur promotion.** Cela leur permet de continuer à diffuser l'image de notre territoire et d'attirer ainsi une clientèle au-delà de nos frontières. Le MOOC PACA a été mis en place afin de les aider dans cette démarche. Il s'agit d'une plateforme de formation numérique et développée par Tourism Academy, une entreprise française qui a vu le jour au salon e-tourisme Voyages en Multimédia (voir magazine n°18 p.18).

Une première « saison » déjà commencée

Les premiers cours ont d'ores et déjà commencé depuis le 1^{er} mars 2016 avec cinq disciplines en ligne : les trois premières portent sur l'accueil de touristes Allemands, Chinois et Belges, les deux autres sur ce qu'il faut savoir pour maîtriser sa présence et sa commercialisation sur internet.

À l'issue de ces formations, les professionnels du tourisme (commerçants, hébergeurs, etc.) disposent de toutes les clés pour développer leur chiffre d'affaires auprès des clientèles françaises et étrangères.

Des conditions avantageuses

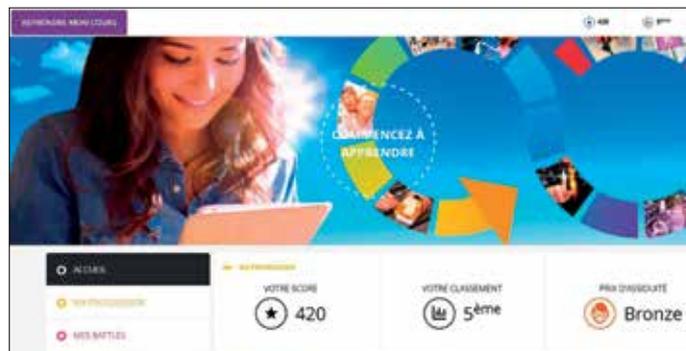
Cette formation à distance, d'une durée de 32 heures, est proposée au prix de 480 € HT, ce qui revient à 15 € de l'heure. Les principaux Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) prennent en charge les coûts pédagogiques.

CONTACT

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter l'agence de développement Estérel Côte d'Azur au numéro : **04 94 19 10 66**

5
5 formations
en ligne

32
32 heures
de cours par
formation





CITOYENNETÉ

Georges GINESTA, Président de la CAVEM, ouvre le Congrès Régional des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales de PACA

CET ÉVÉNEMENT, ORGANISÉ AU PALAIS DES CONGRÈS DE SAINT-RAPHAËL JEUDI 28 AVRIL 2016, A PERMIS AUX DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES SERVICES D'ÉCHANGER AFIN D'APPORTER UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ AUX CITOYENS, EN PRÉSENCE DE SERGE AMAR, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES FINANCES À LA RÉGION PACA.

☉ **Rencontre avec Laurent RÉGNÉ, Directeur Général des Services de la CAVEM et organisateur du congrès.**

En quelques mots, quel est le rôle d'un Directeur Général des Services (DGS) au sein d'une collectivité ?

Lorsqu'un Maire ou un Président d'intercommunalité est élu avec son équipe pour mener une politique, appliquer un programme, le DGS en assure la mise en œuvre en assurant le respect des budgets et de la légalité.

Placé à l'interface entre le politique et l'administration, tel un chef d'orchestre, il mobilise les ressources humaines et techniques nécessaires pour exercer les compétences de la collectivité (eau, assainissement, développement économique, aménagement et entretien des routes, des équipements publics, habitat, transports en commun, etc).

Au sein de la CAVEM, la fonction de DGS est passionnante car il faut tenir compte des spécificités des différentes villes qui la composent pour pouvoir proposer un service public de qualité à chaque citoyen du territoire.

Qu'apporte un tel rendez-vous à la gestion des territoires ?

Le Congrès Régional des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales a permis cette année à 120 collègues de la région d'échanger et de se former sur les réformes institutionnelles en cours et les innovations techniques qui permettent de poursuivre la modernisation des administrations locales.

En organisant ce type d'événement, la CAVEM illustre son ouverture aux autres collectivités, sa pleine participation à la dynamique des réformes en cours et sa totale implication pour notre territoire.

À VOTRE SERVICE

ACCUEIL

04 94 19 31 00 - contact@cavem.fr

SANTÉ

Hygiène

04 94 19 89 59 - hygiene@cavem.fr

Vaccination

04 94 19 89 55 - vaccination@cavem.fr

TRANSPORTS

04 83 09 81 01 - transports@cavem.fr

Agglobus

www.agglobus-cavem.fr

ACCESSIBILITÉ

04 94 19 34 71 - accessibilite@cavem.fr

HABITAT

04 94 19 77 41 - habitat@cavem.fr

ENVIRONNEMENT

Démoustication

Numéro vert : 0800 10 40 11

Chenilles processionnaires

04 94 19 68 51 - environnement@cavem.fr

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

04 94 19 77 48 - inondation@cavem.fr

ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif

04 94 19 34 73 - assainissement@cavem.fr

Assainissement non collectif

04 94 19 97 62 - spanc@cavem.fr

DÉCHÈTERIES

Les Adrets de l'Estérel : 06 81 53 75 65

Fréjus : 04 94 53 31 29

Puget sur Argens : 04 94 45 63 09

Roquebrune-sur-Argens : 04 94 45 63 09

Saint-Raphaël : 04 94 40 59 20

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Service des affaires foncières et opérations d'aménagement

04 94 19 31 15 - safoa@cavem.fr

Service aux entreprises et aux professionnels

04 94 82 64 45 - deveco@cavem.fr

THÉÂTRE INTERCOMMUNAL

LE FORUM-AGGLOSCÈNES

04 94 95 55 55

contact@theatre-le-forum.fr

www.aggloscenes.com

MAIRIES

Adrets de l'Estérel

04 94 19 36 66

accueil@mairie-adrets-esterel.fr

www.lesadretsdelesterel.fr

Fréjus

04 94 17 66 00

www.ville-frejus.fr

Puget sur Argens

04 94 19 67 00

contact@mairie-puget-sur-argens.com

www.pugetsurargens.fr

Roquebrune-sur-Argens

04 94 19 59 59

mairie@mairie-roquebrune-argens.fr

www.roquebrune.com

Saint-Raphaël

04 94 82 15 00

communication@ville-saintraphael.fr

www.ville-saintraphael.fr



Vous désirez recevoir le Var Estérel Méditerranée ?

Découpez et retournez ce coupon par courrier à :

Direction de la communication • Var Estérel Méditerranée MON AGGLO, MON MAG! • 624 chemin Aurélien • 83700 SAINT-RAPHAËL ou par mail : communication@cavem.fr

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : Ville : _____

E-mail : _____ Tél :

Souhaitez-vous recevoir la lettre d'information numérique de la CAVEM : OUI NON

Vie du Conseil

Les élus ont voté :

Conseil communautaire du 4 avril 2016
Bureaux communautaires des 29 avril et 27 mai 2016

HABITAT

- › Acquisition de 38 logements sociaux à Fréjus pour un montant de 129 124 € dans le cadre du Programme Local de l'Habitat pour l'opération Résidence Golfe Horizon.
- › Subventions aux associations qui aident à l'accès aux logements et luttent contre l'exclusion : 30 000 € à LOGE TOIT et 50 000 € à C.O.R.A.I.L.

HYGIENE ET SECURITE

- › Conventions de financement avec le SDIS de 466 560 € pour la surveillance des baignades à Fréjus, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël.

CULTURE

- › Versement de 35 000 € pour le Festival Musical du Mas des Escaravatiés à Puget sur Argens. Montant de 31 600 € à Agora Ecole d'Art pour favoriser l'accès de tous à la culture.

SPORT

- › Subventions de 280 000 € au Club Athlétique Raphaëlo/Fréjusien pour le rugby et de 280 000 € au Saint-Raphaël Var Volley Ball.

TOURISME

- › Participation de 202 400 € pour adhérer au Pôle Touristique Estérel Côte d'Azur afin de promouvoir le territoire.

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- › Subvention de 3 000 € à « l'Union des Artisans et Commerçants » des Adrets de l'Estérel.
- › Renouvellement de la convention de financement avec la Mission Locale de l'Est Var pour ses missions d'accompagnement social et professionnel des jeunes pour un montant de 352 148,96 €.

ENVIRONNEMENT

- › Subvention de 12 000 € à l'Association pour le Développement de l'Éducation à l'Environnement.

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

- › Engagement de la CAVEM dans le cadre du Programme d'Action et de Prévention des Inondations pour un montant total de 7 689 000 € afin de réduire l'exposition du territoire aux inondations.



Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire, mais vous pouvez aussi le retirer aux endroits suivants :

- › **Les Adrets de l'Estérel** : Hôtel de ville
- › **Fréjus** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : Saint-Aygulf, La Gabelle ; La Tour de Mare ; Mairie Saint-Jean-de-Cannes ; Office de tourisme de la ville ; Maison de l'emploi ; Centre d'Animation de Villeneuve, Centre Hospitalier Intercommunal Bonnet ; Maison de quartier de la Tour de Mare ; Théâtre Intercommunal Le Forum ; Salle du Sextant.
- › **Puget sur Argens** : Hôtel de ville, Centre Communal d'Actions Sociales ; Office de tourisme de la ville.
- › **Roquebrune-sur-Argens** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : la Bouverie ; les Issambres ; Centre Communal d'Actions Sociales, Office de tourisme de la ville ; Office de tourisme des Issambres.
- › **Saint-Raphaël** : Hôtel de ville ; Mairies annexes : Agay, Boulouris, Dramont, Valescure, Centre Communal d'Actions Sociales, Office de tourisme de la ville ; Office de tourisme d'Agay ; Mairie d'honneur, Palais des Congrès ; Centre culturel ; Stade nautique ; Parking Bonaparte ; Maison des associations.

Expression de l'opposition

Période estivale : des partenariats à saluer

Alors que l'été approche à grands pas, et que les plages accueillent déjà une population croissante, nous voudrions souligner deux actions mises en œuvre sous l'égide de la CAVEM, en partenariat avec les communes concernées, et qui nous semblent devoir être saluées. Elles concourent en effet au bien-être des habitants comme des touristes durant cette période estivale.

La première est le dispositif de surveillance des plages assuré tout l'été par les sapeurs-pompiers du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours).

Peu le savent, mais la surveillance de nos plages fait l'objet d'un partenariat étroit entre d'une part les sapeurs-pompiers, qui veillent tout l'été, avec un professionnalisme auquel nous tenons à rendre hommage, à la sécurité des vacanciers ; d'autre part la CAVEM, qui prend en charge les dépenses de personnel correspondantes ; et enfin les communes, qui assurent les moyens matériels (postes de secours équipés, embarcation et matériel de sauvetage, matériel de secourisme et de réanimation, matériel de transmission et de liaison,..) de cette surveillance.

Un partenariat constructif donc, au bénéfice de la population. Car chaque année, ce sont ainsi de nombreuses interventions qui sont réalisées par les sapeurs-pompiers. Avec, à la clé, des vies préservées.

Autre action à souligner : celle du Service démoustication de la CAVEM qui, là encore en lien étroit avec chaque commune, met en œuvre une politique active de prévention et de lutte, notamment contre le moustique-tigre. Cette action de terrain, avec une importante composante de prévention, d'information et de sensibilisation, permet de limiter la prolifération des moustiques et, partant, leurs nuisances. Ce qui est aujourd'hui loin d'être anecdotique mais s'avère une nécessité.

Des plages étroitement surveillées par des professionnels et des moustiques combattus : deux actions partenariales à saluer, qui contribuent à ce que chacun puisse, sur notre territoire, passer un bel été. C'est en tous cas ce que nous souhaitons à tous !

Groupe d'opposition Front National



Vos loisirs à la carte à prix exclusifs
Le guide "Amusez-vous" recense toutes
les activités de loisirs sur le territoire
Estérel Côte d'Azur.
Il vous permet en un clin d'oeil
de choisir vos activités à tarifs négociés.

Demandez-le
dans vos Offices
de Tourisme



Conseil et vente :
loisirs.cotedazur-reservation.com
Tél. 04 94 19 10 60